

Service de Contrôle de l'Assainissement Collectif

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT OU DE CONTRÔLE TRANSACTION IMMOBILIERE

Choix de la prestation :	Demande de renseig (Tarif 2019 : 35 €	nements (1)		Demande de contrôle ☐ (2) (tarif 2019 : 103 € HT)(3)	
Demandeur : Office r Nom et adresse compl	notarial agence immobilète du demandeur :	lière 🗖 propriét	aire (ou ayant d	roit) □ acquéreur □ Autre □	
_					
1					
Bute prevue de signati					
Propriétaire (au jour de	e la demande) :				
Si demande de contr	ôle: Nom, adresse, télépl	hone de la perso	onne à contac	eter pour accéder au bien (sur rendez-vous):	
Adresse du bien	•				
Commune	:				
				Parcelle bâtie : ☐ Parcelle nue ☐	
Type de bâti : habitat	_	_		☐ Grand collectif (plus de 6 appts) ☐	
	*				
Le bien est-il occupé	à ce jour ?	Oui 🛚	Non		
Distribution d'eau au	ux équipements sanitair	es Oui 🛚	Non		
				: Puits □ Forage □ Source □ eau de pluie □	
l'information est con		ement, une répons	e administrativ	par un branchement au réseau des eaux usées. Si /e est envoyée par courrier au demandeur. À défaut llisée (sur rendez-vous).	
2) <u>Contrôle des raccordements</u> : Contrôle de conformité du raccordement au réseau public des eaux usées de l'immeuble, vis-à-vis du règlement d'assainissement de la Métropole ainsi que du règlement sanitaire départemental d'Indre et Loire en vigueur (sur rendez-vous).					
3) <u>Tarifs</u> : Délibération du conseil Métropolitain daté du 17 décembre 2018					
, <u>——</u>	-	nformations i		e e	
	11	<u> </u>	шрог сапсе	<u>s</u>	
Pour que la prestatio suivants :	n soit réalisée (renseign	ement ou conti	ôle), il est ir	mportant de prendre en compte les éléments	
- Joindre un extrait de plan cadastral du bien vendu ainsi que les éventuels plans des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales en votre possession,					
-	•	eontrôler devre	nt tous être e	ccassibles et alimentés en eau	

- Concernant les dispositifs de branchement : Ils doivent être accessibles, les regards d'accès ouverts, les éventuels systèmes de verrouillage (amont et aval) démontés, les tampons de visite (amont et aval) ouverts,
- Concernant les regards de visite (des eaux usées ou des eaux pluviales), puisards ou autres : Tous les regards ou tampons doivent être dégagés et ouverts.

À défaut, la prestation pourrait ne pas être réalisée dans son intégralité.

Délais de réponse : <u>Dans le cas d'une demande de renseignements</u> : La Métropole s'engage à répondre au demandeur dans un délai de 3 semaines à compter de la date de réception de la demande. Si un rendez-vous sur place doit être réalisé, un délai de 3 semaines court à partir de la date de la visite sur place et non de la réception de la demande.

<u>Dans le cas d'une demande de contrôle</u> : Un délai de 3 semaines court à partir de la date de la visite sur place et non de la réception de la demande.

Le demandeur s'engage à payer la prestation <u>à réception de l'avis des sommes à payer</u> adressé par le Trésor Publ	lic.
(Merci de ne pas joindre de chèque ou autre type de règlement à ce formulaire).	

Le/	Signature du demandeur
-----	------------------------